

Dr Miora Rakotonirainy

Docteur en Economie, Enseignant-Chercheur à l'UCM.

PERCEPTION DE LA COHÉSION SOCIALE VÉCUE AU SEIN DES COOPÉRATIVES AGRICOLLES: CAS DE LA RÉGION VATOVAVY-MADAGASCAR

Dr Miora RAKOTONIRAINY

Résumé

Représentant la cause et la conséquence de certains problèmes actuels les plus urgents, la cohésion sociale constitue un phénomène clé. Dans une société, elle exige de tous ses membres une participation solidaire à une entreprise commune, l'adoption des mêmes défis à narguer et la poursuite des objectifs collectifs de façon que tous en bénéficient. Au niveau des coopératives, elle contribue largement à la formation, à la performance et à leurs succès qui sont communément reconnus comme instruments de transformation sociale et économique. Le présent article examine l'état des lieux de la cohésion sociale au sein des coopératives agricoles dans la Région Vatovavy, Districts d'Ifanadiana et de Mananjary. Pour ce faire, le mini-baromètre de la cohésion sociale a été utilisé pour en déterminer la perception au sein des coopératives et qui a été par la suite renforcé par les entretiens de groupe. Les résultats ont permis de voir que la cohésion sociale existe et est déjà vécue par les coopératives et elle prend plusieurs formes de manifestation même si certains membres ne sont pas encore dans le dynamisme de solidarité avec la majorité des membres.

Mots clés : Cohésion sociale, coopératives agricoles, Région Vatovavy.

Introduction

La cohésion sociale a fait l'objet d'une attention considérable dans les milieux académiques et politiques au cours des 20 dernières années (*cf.* par exemple Bernard (2000); Boehnke, Berrueto, Dragolov, and Ocampo Villegas (2019)) et son importance au niveau de la société n'a cessé de croître. La cohésion sociale est un phénomène clé parce qu'elle représente la cause et la conséquence de certains des problèmes les plus urgents d'aujourd'hui tels que le chômage, la pauvreté, la discrimination, l'exclusion, le manque de confiance dans les institutions politiques, etc. (Bernard, 2000). En effet, la cohésion dans une société implique que ses membres participent de façon solidaire à une entreprise commune, aient les mêmes défis à relever et poursuivent librement des objectifs collectifs. Le changement qui en résulte profite donc à tous (Carron, 1982).

La cohésion sociale constitue également une clé de voute garantissant la paix sociale, l'harmonie, la sécurité, l'équité, la justice, le respect des droits et libertés et la non-discrimination, qui par la suite favorisent le vivre-ensemble et l'efficacité des actions collectives (Bouchard-Pierre & Gagné, 2019). Par ailleurs, l'accès égal aux ressources qui découle de la cohésion sociale établit une confiance entre les

individus et envers les institutions ; cela affermit leur engagement civique et leur sentiment d'appartenance. Elle est par conséquent cruciale pour le développement local. De plus, grâce à elle, les habitants pourront s'organiser afin de résoudre ensemble les problèmes communautaires et faire face aux défis sociétaux (Martínez-Martínez, Rodríguez-Brito, & Ramírez-López, 2021).

Au niveau individuel, le renforcement de la cohésion sociale dans une localité permet aux paysans de diversifier leurs moyens de subsistance et d'être autonomes. A son tour, la diversification fait accroître les sources de revenus et servira ainsi de filet de sécurité contre les difficultés économiques (Dumasari, Budi, Imam, Wayan, & Dinda, 2021). Au niveau des coopératives, la cohésion sociale constitue un facteur non négligeable garantissant la performance et le succès des coopératives. Grâce à la confiance mutuelle, aux liens intracommunautaires, c'est-à-dire au capital social permis par la cohésion sociale, la collaboration entre les membres des coopératives est devenue facile (Jia & Xu, 2021).

Bien que la cohésion sociale soit un atout considérable pour la prospérité des activités des membres de coopératives ou d'une localité donnée, plusieurs sont les facteurs qui entravent à la cohésion sociale et peuvent être des sources de conflit entre les membres (Donzelot** (2006), Qadeer & Kumar (2006), Pagé (2011), Harrisson (2012)) à savoir les intérêts politiques et économiques au profit de quelques individus uniquement, l'intégration des nouveaux membres, la diversité culturelle et ethnique au sein des membres.

De ce fait, cet article cherche à examiner l'état des lieux de la cohésion sociale au sein des coopératives agricoles ainsi que les défis à relever. De manière spécifique, elle vise à évaluer la perception de la cohésion sociale de la part des membres des coopératives agricoles et à déterminer les différentes formes de cohésion sociale existantes et les obstacles au sein de la coopérative. Fera l'objet de la présente étude les coopératives agricoles qui opèrent dans la filière des épices pour le cas de la Région Vatovavy, Madagascar. Le choix de la coopérative agricole réside dans le fait que dans la Région étudiée, toutes les conditions géographiques et climatiques sont propices à l'agriculture et la cohésion sociale pourrait contribuer à l'amélioration des activités des agriculteurs.

I. Revue de Littérature

La cohésion sociale est souvent utilisée comme un terme générique dénué d'une définition précise et consensuelle (Lode, Coosemans, & Camargo, 2022). En raison de cette ambiguïté, la littérature existante apporte plusieurs tentatives de définitions pouvant être considérées comme complémentaires. Partant de la définition fournie par le Comité Européen pour la Cohésion Sociale (2004), la cohésion sociale est la capacité d'une société à assurer de façon durable le bien-être de tous ses membres, tout en réduisant les disparités et en respectant l'accès équitable aux ressources disponibles et la dignité dans la diversité. Gingras et Carrier (2006) ont à leur tour précisé que la cohésion sociale serait un élément garantissant la pérennité des liens entre les individus d'un groupement qui permettent de créer une communauté de valeurs et d'intérêts partagés équitablement. Elle est à cet effet ancrée dans un objectif collectif de contribuer à l'équilibre et au bon fonctionnement de la société ; et grâce à elle, les individus qui y sont membres ont un sentiment d'appartenance, d'unité, de confiance et de collaboration pour bénéficier des avantages mutuels (Lode et al. (2022). Botterman, Hooghe, et Reeskens (2012)) ont rajouté que la cohésion sociale peut être cadrée à la présence de mécanismes structurels et comportementaux de solidarité, de coopération et d'échange entre les citoyens d'une société dont les réseaux constitutifs peuvent être matériels ou structurels (échange de biens, interactions économiques) ou immatériels (relations informelles, identités partagées). Bouchard-Pierre et Gagné (2019) ont souligné que la cohésion sociale est le résultat de bonnes politiques publiques visant à stimuler la volonté des membres d'une communauté donnée à avoir confiance les uns envers les autres, mais aussi envers les institutions, et à participer à la production ainsi qu'à la redistribution équitable de biens et de services, permettant ainsi d'assurer la prospérité d'une population.

Si telles sont les définitions attribuées à la cohésion sociale, ses différentes dimensions méritent d'être

examinées. La cohésion sociale est constituée de plusieurs dimensions et niveaux qui peuvent être différents d'un auteur à un autre. Si Bernard (2000) avance que les dimensions de la cohésion sociale se résument à celle économique, politique et socioculturelle, Dickes et Valentova (2013) précisent que la cohésion sociale dispose de quatre dimensions, à savoir la légitimité contre l'illégitimité (confiance institutionnelle), l'acceptation contre le rejet (solidarité et souci du bien commun), la participation politique et la participation socioculturelle. Ces constats amènent Schiefer et Van der Noll (2017) à dégager de manière plus explicite les six dimensions de la cohésion sociale suivantes : les relations sociales, l'identification, l'orientation vers le bien commun, les valeurs partagées, la qualité de vie et l'égalité. Dans ce cadre, les quatre premières caractéristiques représentent les dimensions relationnelles et idéationnelles de la cohésion sociale proposée, tandis que les deux autres s'inscrivent dans une troisième dimension dénommée dimension distributive.

Fonseca, Lukosch, et Brazier (2019) ont mis en évidence que la cohésion sociale peut être évaluée à trois niveaux : individuel, communautaire et institutionnel. Ces niveaux, comme tels avancés par Dickes et Valentova (2013) traitent également des aspects du sentiment d'appartenance, de la participation, de la réduction des inégalités, des opportunités et surtout du bien-être.

Selon la littérature, la cohésion sociale est considérée comme étant un actif qui génère de multiples avantages. En effet, la cohésion sociale contribue non seulement à la formation mais aussi à la performance des coopératives qui sont communément reconnues comme instruments de transformation sociale et économique (Bijman & Hu, 2011). Par exemple, pour les coopératives agricoles, le pouvoir de la négociation collective s'est accru en raison du renforcement de la cohésion des petits agriculteurs membres. Les échanges, interactions et la confiance entre ces derniers ont également permis l'amélioration de la qualité de leurs produits agricoles, l'efficacité de l'utilisation des ressources des coopératives et la réduction des coûts de production (Liang et Hendrikse (2013); Hao et al. (2018). La cohésion sociale stimule également une éducation au sein des coopératives. Celle qui visait à mobiliser l'esprit des membres des coopératives, non seulement à comprendre pleinement la complexité et la richesse de la pensée et de l'action collectives, mais surtout à apprécier la nécessité de l'unité et de l'interdépendance des membres en vue d'une fin partagée (Sentama, 2017). C'est ce qui amènera les membres à assurer le succès de la coopérative et à améliorer leurs relations en s'engageant à construire un avenir positif.

II. Donnée et méthodologie

Afin d'évaluer la perception de la cohésion sociale de la part des membres des coopératives, le mini-baromètre de la cohésion sociale de Catholic Relief Services (CRS, 2019) a été utilisé. Pour déterminer les différentes formes de cohésion sociale, un entretien en groupe de discussion a été effectué, qui servira aussi d'évaluation de la situation de la cohésion sociale et la promotion de la justice au sein des coopératives agricoles.

II.1. Mini-baromètre de la cohésion sociale

Le mini-baromètre repose sur une enquête de perception composée de 18 indicateurs regroupés en trois catégories ou sphères d'activités : sphères socio-culturelle, économique et politique (CRS, 2019). Une fois agrégés, les indicateurs offrent la perception qu'a un groupe sur les forces et les faiblesses du tissu social, d'une organisation ou d'une coopérative, d'une unité démographique ou géographique donnée (CRS, 2019).

Dans la sphère socio-culturelle, le but est de savoir si les membres ont des liens sociaux forts à travers divers groupes dans leur communauté (S1), s'ils se font confiance entre eux indépendamment des différences en termes d'identité (ethnicité, religion, culture, race, etc.) (S2) ; s'ils sont traités avec dignité indépendamment de qui ils sont (S3) ; s'ils s'acceptent et se tolèrent entre eux, malgré leurs différences

(S4) ; s'il existe des opportunités formelles et informelles dans lesquelles ils se connectent et interagissent (S5) ; et si leurs coopératives ont la capacité de gérer paisiblement les problèmes sociaux (S6).

Pour la sphère économique, le but est de voir si les membres sont satisfaits des conditions actuelles de vie de leur famille, en comparaison avec celles de leurs pairs dans la coopérative (E1) ; s'ils s'entraident en temps de besoin (E2) ; s'ils ont un accès égal aux opportunités d'emploi et moyens de subsistance indépendamment de qui ils sont (E3) ; si les ressources publiques sont gérées de manière juste pour le bénéfice de tous (E4) ; si les gens bénéficient d'une opportunité égale en termes de services de base de qualité raisonnable (exemples : éducation et santé) indépendamment de qui ils sont (E5) ; et si les biens et services sont échangés dans un environnement juste (E6).

La dimension politique de la cohésion sociale touche les domaines suivants : le niveau de participation des membres aux initiatives communautaires pour résoudre des problèmes qui concernent tout le monde (P1), la manière dont les officiers publics traitent les membres de la communauté (P2), les valeurs civiques que les citoyens du pays se partagent (P3), l'opportunité de chacun de participer à des procédures politiques (P4), la considération des soucis des membres par les institutions gouvernementales (P5), la confiance que les gens accordent aux institutions et aux structures publiques et gouvernementales, que ce soit au niveau local ou national (P6).

II.2. Groupe de discussion

La grille d'entretien est constituée par les éléments suivants : des informations générales des participants ainsi que des questions sur le consentement ; des questions engageantes sur les expériences des membres dans la coopérative ; des questions d'exploration pour l'approfondissement sur la cohésion sociale et sur les moyens de subsistance ; le mini-baromètre de la cohésion sociale au sein de la coopérative ; et des questions de clôture.

II.3 Zone d'étude

Les Districts de Mananjary et d'Ifanadiana font partie de la Région Vatovavy Fitovinany et de la province de Fianarantsoa. Ils se trouvent dans la partie Sud-est de Madagascar. La Région compte 1 063 000 habitants dont 17% dans le District d'Ifanadiana et 21.1% dans le District de Mananjary (CREAM, 2013).

La Région Vatovavy possède des atouts considérables en termes de climat, de condition géographique, de faune et de flore en faveur des activités agricoles et notamment en termes de production des épices. En effet, la Région a un climat tropical du type chaud et humide en général. Comme la plupart de toute la zone Est de Madagascar, la Région est caractérisée par des écosystèmes variés et d'une biodiversité particulièrement riche. La couverture forestière du District d'Ifanadiana est de 90 265 ha couvrant 37.6% de la Région tandis que pour Mananjary, elle est de 21 355 ha (CREAM, 2013). L'activité principale de la région se focalise dans l'agriculture avec une prédominance de l'agriculture à petite échelle utilisant des méthodes traditionnelles. Mis à part la culture vivrière qui est la plus pratiquée, les cultures de rente, notamment le café, la vanille et le girofle, ainsi que l'arboriculture fruitière restent toujours très présentes (CREAM, 2013).

II.4. Population de l'étude et sélection des échantillons

La population de l'étude comprend les membres des coopératives agricoles dans le cadre du programme SPICES⁷⁷ dans la Région Vatovavy, districts d'Ifanadiana et de Ranomafana. Ces coopératives sont

77 Programme dirigé par le *Catholic Relief Services* et d'autres organismes nationaux et internationaux non gouvernementaux, qui vise à contribuer à l'amélioration du bien-être et de la résilience des populations rurales vulnérables dans le Sud-est de Madagascar.

au nombre de 13 au total et comprennent 668 membres lors de la descente sur terrain. L'effectif des membres de chaque coopérative varie d'une coopérative à une autre.

$$\text{Taille de l'échantillon} = \frac{(\text{Score } z)^2 \times \text{écart type} \times (1 - \text{écart type})}{(\text{marge d'erreur})^2} \quad (1)$$

Sur les 668 membres, un échantillon de 334 membres a été sélectionné aléatoirement pour l'enquête individuelle de perception et sont répartis dans les 13 coopératives agricoles. La taille de l'échantillon a été déterminée suivant la formule ci-après :

Où score z correspond au nombre d'écarts types d'une proportion donnée par rapport à la moyenne. Pour un niveau de confiance 99%, le score z est égal à 2,58.

A part cela, 22 autres membres des coopératives ont participé dans les groupes de discussion. Au total, 356 membres ont participé à l'enquête.

II.3. Collecte de données

La collecte des données a été effectuée le 22 novembre 2021 au 19 décembre 2021. Les membres des coopératives agricoles qui ont effectué l'enquête de perception ne faisaient plus partie de ceux qui participent au focus group et vice versa. Les membres sélectionnés pour le focus group sont des simples membres de la coopérative, c'est-à-dire qui ne font pas partie du comité d'administration⁷⁸. Et cela c'est afin de garantir l'objectivité de l'information et que les réponses des membres ne soient pas influencées en présence des dirigeants. Quatre groupes de discussion ont été tenus auprès de quatre coopératives différentes et dont les participants sont composés des membres hommes et femmes.

III. Résultats et discussion

III.1 Caractéristiques des répondants : éducation formelle, participation à la chaîne de valeur, sources de revenu du ménage

Le niveau d'éducation formelle des membres des coopératives agricoles désagrégé par sexe (figure 1) montre que 35% des femmes et 38% des hommes, ont terminé l'école secondaire premier cycle, avec une différence moindre entre les femmes et les hommes. Les participants femmes ayant terminé l'école secondaire premier cycle sont largement supérieurs aux hommes, avec un pourcentage respectif de 25% contre 19%. 15% de femmes et 12% d'hommes sachent lire et écrire, sans n'avoir obtenu aucune sorte d'éducation formelle (voir Figure 1, p. 99).

Concernant la participation aux chaînes de valeur, sur le marché, une part non négligeable des répondants vend de la vanille (58%), du café (55%), des fruits (49%), du riz (45%), de la cannelle (41%) et du girofle (41%), comme le montre la figure 2 (voir p. 100). A part cela, le manioc et le poivre noir font également partie des produits les plus vendus sur le marché, respectivement par 33% et 29% des membres. En outre, 13% des agriculteurs vendent d'autres produits tels que la canne à sucre, le piment, le poivre rouge, le poivre vert, la feuille de Taro, le kola, la baie rose, la noix de muscade, le curcuma, la citronnelle, le miel ainsi que le lait. Il existe toutefois des membres qui ne vendent aucun produit sur le marché (8%).

Les résultats d'observations sur les principales sources de revenu des membres ont montré que plus de la moitié ont comme principale source de revenu l'agriculture (54% des femmes et 56% des hommes) (voir figure 3, p. 101). A côté de l'agriculture, la culture et l'élevage de l'agropastoralisme sont aussi d'im-

78 Chaque coopérative dispose d'un président, de trésoriers, d'un gérant et de pépiniéristes.

portantes sources de revenu avec un pourcentage de 28% pour les hommes et 23% pour les femmes. Il y a également le commerce (14% des femmes contre 7% des hommes) et la production de bétail (5% pour tous les participants).

Figure 1 : Niveau d'éducation des répondants (n°356) (Source : Enquête 2021, auteur)

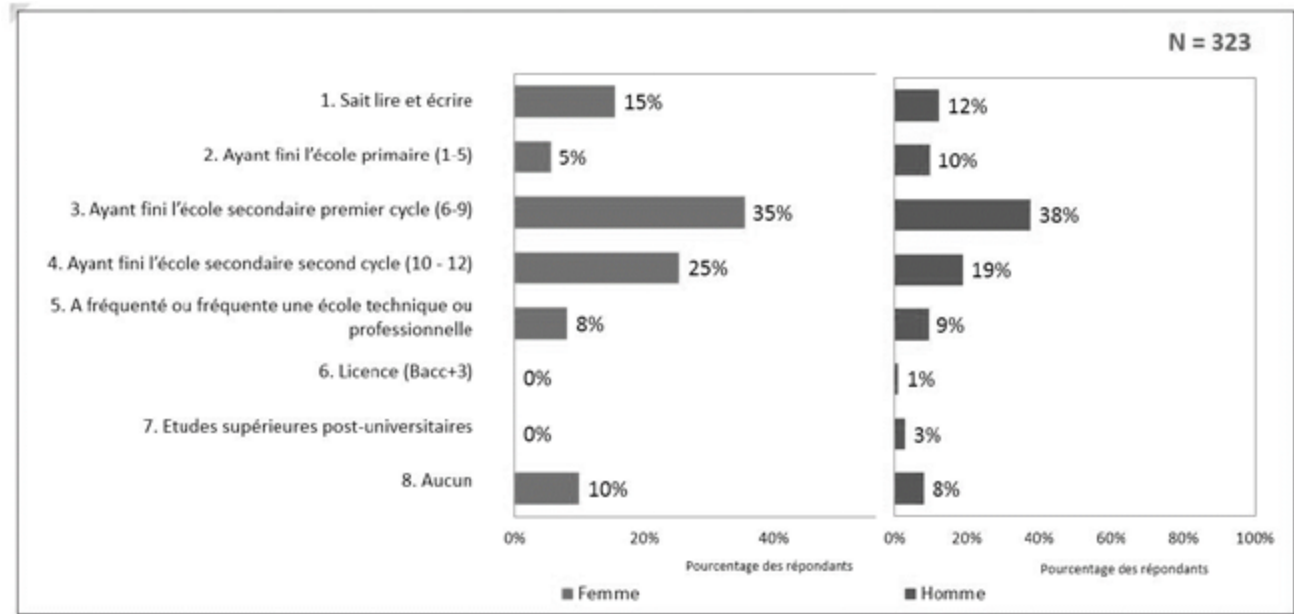


Figure 2 : Répartition des répondants selon les produits vendus sur le marché (n°356) (Source : Enquête 2021, auteur)

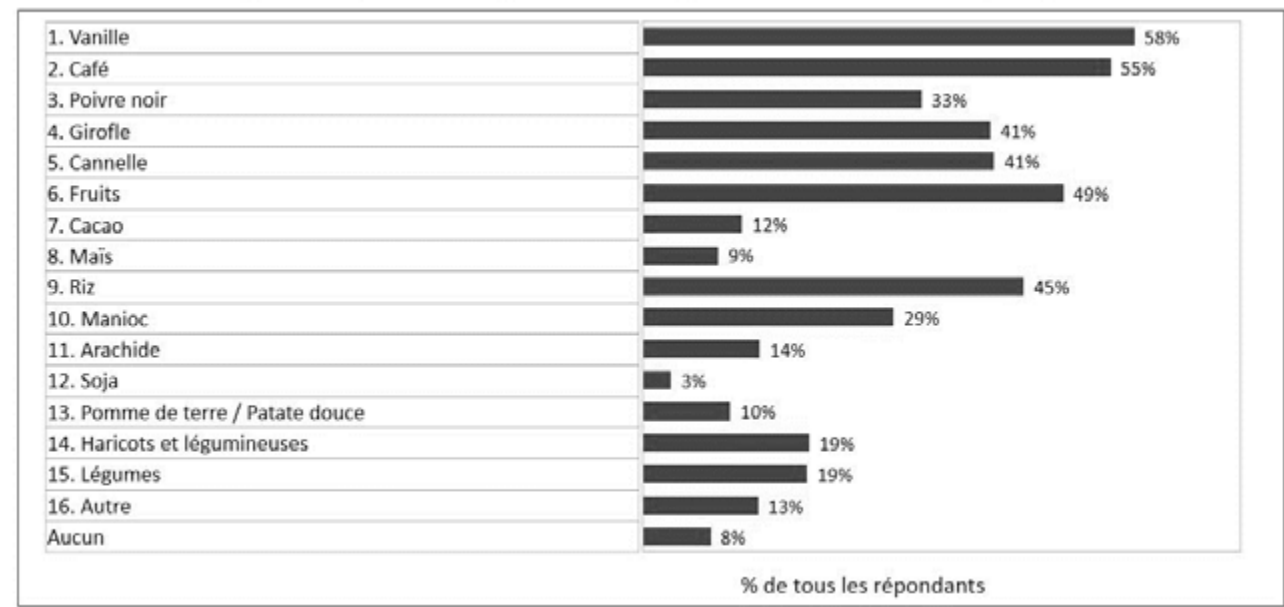
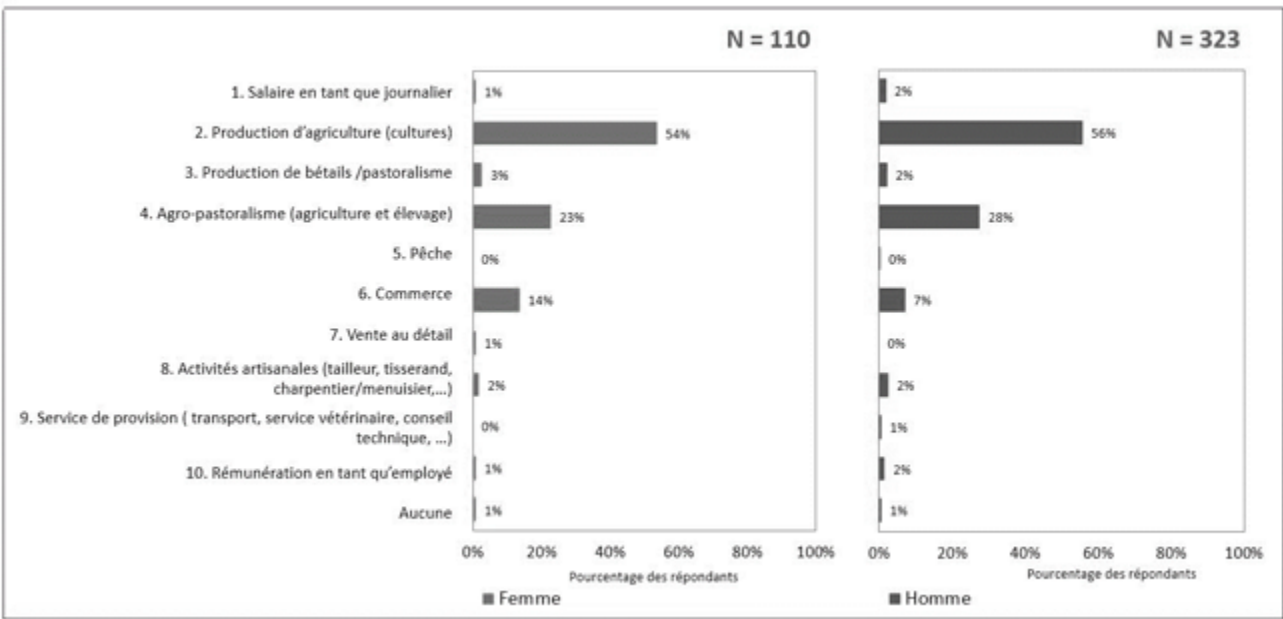


Figure 3 : Principales sources de revenu des personnes interrogées dans le cadre du projet (n°356) (Source : Enquête 2021, auteur)



III.2 Perception de la cohésion sociale des coopératives agricoles

Les résultats sur la perception de la cohésion sociale au sein des coopératives agricoles sont présentés ci-après suivant les trois sphères du mini-baromètre de la cohésion sociale.

III.2.1. Sphère socioculturelle

En nous référant à la sphère socioculturelle (fig 4, p. 104), nous pouvons constater que les membres des coopératives ont des liens sociaux forts entre eux car ils sont solidaires et sont généralement en bons termes (perception de la majorité des répondants). De plus, presque la totalité des agriculteurs s'impliquent toujours dans les travaux collectifs. Certains ont même avancé qu'ils se sentent chez eux dans leur coopérative, comme si tous les membres appartenaient à une même famille. En termes d'inclusivité, il peut également être avancé que les membres se respectent indépendamment de leur ethnicité, de leur religion, de leur culture, de leur race, de leur affiliation politique, de leur genre et de leur âge ; et chacun assume dans l'intégrité ses parts de responsabilité dans la communauté. Les formes de discrimination n'existent pas au sein des coopératives car tout le monde est soumis aux mêmes règles et bénéficie de mêmes avantages comme l'obtention de plants à petit prix, l'acquisition des techniques agricoles, etc. En appui à cela, les coopératives ont la capacité de gérer paisiblement les problèmes sociaux (perception de presque tous les répondants).

III.2.2. Sphère économique

La dimension économique de la cohésion sociale porte sur l'équité des conditions de vie et le partage des richesses (fig.5, p. 105). Dans cette sphère, les résultats ont révélé que plus de la moitié des membres sont déjà satisfaits de leurs conditions de vie actuelles, en comparaison avec les autres. Ces membres satisfaits sont pour la majeure partie ceux qui ont affirmé avoir constaté des changements positifs dans leur vie depuis leur adhésion à l'organisation ; soit ils ont pu obtenir des avantages sur le plan commercial et agricole, soit ils ont pu améliorer leur niveau de vie. A part cela, la plupart des individus interrogés ont accepté le fait que les gens de leur communauté s'entraident en temps de besoin. En effet, généralement ils se soutiennent mutuellement dans les moments de gloire comme dans les périodes difficiles. L'idée selon laquelle les membres ont un accès égal aux opportunités d'emploi, de moyens de subsistance ainsi qu'en termes de services de base de qualité raisonnable indépendamment de qui ils sont, a été confirmée par les répondants. Concernant la gestion des ressources publiques, les personnes interviewées ont reconnu que celle-ci est généralement effectuée de manière juste pour le bénéfice de

tous. Mis à part cela, plus de la moitié des participants trouvent que les biens et services sont échangés dans un environnement juste.

III.2.3. Sphère politique

En abordant la sphère politique (fig 6, p. 106), premièrement selon les perceptions des participants, les membres participent activement aux initiatives communautaires pour résoudre des problèmes qui concernent tout le monde. Il peut être également constaté que les membres de la communauté ont généralement une bonne relation avec l'Etat et ses représentants locaux car premièrement, ils peuvent participer aux procédures politiques sans avoir peur ; il n'y a pas de discrimination. En outre, leurs soucis ont été considérés par les institutions gouvernementales. Les membres enquêtés ont affirmé qu'ils font confiance aux membres du gouvernement. En dernier lieu, ils affirment de partager les mêmes valeurs civiques que les citoyens de leur pays, peu importe les groupes d'identité auxquels ils appartiennent.

III.3. Formes de cohésion sociale et leurs manifestations

A partir des résultats des entretiens menés en groupe de discussion, les différentes formes de cohésion sociale et de promotion de la justice identifiées et vécues au sein des coopératives agricoles sont énumérées ci-après :

- **Solidarité dans la participation aux activités collectives.** Les membres des coopératives sont solidaires d'une manière générale car la plupart d'entre eux s'impliquent toujours dans les travaux collectifs tels que l'entretien des pépinières ou les ventes communes. A part cela, ils entretiennent des liens sociaux forts et sont en bons termes ; c'est comme s'ils appartenaient à une même famille. A titre illustratif, les membres ont construit ensemble un siège pour que les femmes puissent y travailler pendant la saison des pluies ; il y a donc une certaine empathie entre eux.
- **Soutien mutuel lors des événements spéciaux (deuil, naissance, etc.).** Il existe un soutien mutuel entre les membres que ce soit lors des moments de gloire ou lors des périodes difficiles. Par exemple, lorsqu'un membre est en deuil ou tombe malade, ses pairs le rendent visite. Pareillement, si un membre a un nouveau-né ou a circoncis son petit garçon, les autres membres le félicitent en lui donnant de l'argent. Dans ce cadre, des cotisations mensuelles (encore appelées cotisations sociales) ont été déjà organisées au sein de certaines coopératives ; elles sont déposées à la caisse commune et ne sont prélevées que durant ces événements spéciaux.
- **Respect mutuel, équité et inclusivité (absence de discrimination et de favoritisme).** En général, dans les coopératives, les membres se respectent indépendamment de leur ethnicité, de leur religion, de leur culture, de leur race, de leur affiliation politique, de leur genre et de leur âge. Certains leaders sont par exemple anglicans, mais aucun membre ne les sous-estime ni les contredit à cause de leur religion. Chacun peut librement pratiquer sa religion. Ensuite, la plupart des dirigeants locaux (maire, adjoint au maire, etc.) sont membres de la coopérative et ils agissent pour le bien de l'organisation sans aucune discrimination. Par ailleurs, comme ce qui a déjà été mentionné précédemment, tous participent aux activités dans la coopérative ; et ceux qui ne sont pas disponibles envoient des remplaçants pour s'assurer du bon déroulement des travaux collectifs. Chacun assume donc dans l'intégrité ses parts de responsabilité dans la communauté. De même, tout le monde est soumis aux mêmes règles et bénéficie de mêmes avantages (obtention de plants à petit prix, acquisition des techniques agricoles, etc.). Cela est reflété par les cotisations effectuées par les agriculteurs au sein de l'organisation ; ils paient les mêmes sommes. En outre, il n'y a aucune marginalisation ni favoritisme mais tous sont traités de la même manière, y compris les nouveaux membres.
- **Participation active des membres aux initiatives communautaires visant le bien-être de tous.** La plupart des membres participent activement aux initiatives communautaires pour résoudre des problèmes qui concernent tout le monde. Beaucoup d'entre eux ont par exem-

ple participé au projet *Fararano* qui avait pour objet la résolution de divers problèmes subis par les citoyens de la région Vatovavy, à savoir la réduction de l'insécurité alimentaire au niveau des communes de la région Vatovavy, l'augmentation des revenus des ménages et le renforcement de la capacité de la communauté à gérer les chocs (les catastrophes naturelles par exemple).

- **Relation généralement bonne avec les autorités locales (maires, chefs Fokontany).** En général, les membres de la communauté ont une bonne relation avec l'Etat et ses représentants locaux car premièrement, ils peuvent participer aux procédures politiques sans avoir peur ; il n'y a pas de discrimination. Deuxièmement, leurs soucis sont considérés par les institutions gouvernementales ; il arrive par exemple que les Chefs Fokontany s'échangent avec les membres et les écoute. En dernier lieu, beaucoup ont affirmé qu'ils font confiance aux membres du gouvernement.
- **Capital social des ménages pour lui permettre de réduire les effets des chocs.** Il s'agit notamment de l'accord de prêt aux membres dans le besoin. Dans la plupart des cas, les membres en difficulté peuvent faire des emprunts auprès de la coopérative ; ils ne sont pas obligés de chercher de l'argent à emprunter ailleurs. En plus, le remboursement peut s'effectuer en deux tranches et il n'y a pas d'intérêts à payer si le motif d'emprunt est une maladie. Par contre, s'il s'agit d'un emprunt pour le besoin quotidien, il y en a mais de niveau moindre.
- **Initiative d'organisation de réunion pour résoudre les conflits.** Les membres des coopératives reconnaissent les impacts négatifs des conflits sur la vie de leur organisation et essaient toujours d'atténuer les éventuelles tensions. En effet, pour résoudre les querelles, ils organisent des réunions durant lesquelles ils s'arrangent entre eux et s'avouent ce qu'ils ont sur le cœur ; et ce, en présence du président de l'organisation.
- **Effort de bien gérer et d'entretenir les ressources communes.** Dans certaines coopératives, les membres trouvent que les ressources communes sont bien gérées. Cette bonne gestion des ressources implique la transparence sur le plan financier, l'absence de business clandestin et le bon entretien des ressources matérielles. A cet effet, les contributions financières apportées par les membres dans la coopérative sont utilisées pour le bien collectif. Par ailleurs, si les ressources matérielles (comme les charriots, les arrosoirs, etc.) sont endommagées, les membres collaborent pour les réparer ensemble.

Néanmoins, les coopératives agricoles rencontrent quelque fois des problèmes qui entravent la cohésion sociale. Parmi ces problèmes, figurent ceux qui sont en lien direct avec la cohésion et la solidarité du groupe tandis que la plupart d'entre eux sont issus des activités liées aux moyens de subsistance, et qui engendrent par la suite la division ou la mésentente entre les membres conduisant à la détérioration de la cohésion sociale au sein de la communauté. Les principaux problèmes évoqués par les membres des coopératives sont les suivants :

- La jalousie, mésententes et querelles entre membres. Quelques fois les membres ne sont pas en très bons termes car soit, ils sont jaloux les uns envers les autres, soit ils sont confrontés à certains malentendus ou à des mésententes. Il y a par exemple des membres et/ou des responsables qui critiquent leurs pairs pour cause de retard ou d'absence lors des réunions ou des travaux collectifs, ou encore à cause d'une insatisfaction par rapport à la qualité des travaux effectués par les membres. D'autre part, certains membres sont tout simplement jaloux des autres et veulent nuire à leurs activités agricoles. Tout cela peut engendrer des conflits au sein de l'organisation.
- Le manque de transparence dans la gestion financière et dans la fixation du prix lors des ventes. Dans certaines coopératives, la gestion financière n'est pas transparente car ce sont seulement les membres du bureau qui sont au courant des informations sur l'état financier. Les membres ordinaires les ignorent ; ils ne connaissent donc pas le montant réel de l'argent dans la caisse commune. Par ailleurs, quelques membres ont dénoncé l'ancien gérant de leur coopérative pour avoir dépensé tout l'argent de l'organisation et pour s'être enfui avec le livre de compte commun. Lors des ventes

également, ce sont uniquement les membres du bureau (le technicien, l'inspecteur et le président) qui décident du prix avec les clients (c'est-à-dire les sociétés acheteurs) et les membres ordinaires ne sont prévenus qu'après la décision. La décision sur le prix ne s'effectue donc pas de manière collective. Il arrive même que les responsables ne révèlent pas aux membres le véritable prix conclu avec les acheteurs afin de s'emparer d'une part de bénéfices. Cette situation avait engendré une dispute entre les membres.

- Les conflits engendrés par la manipulation de la balance et par le prix médiocre proposé par les entreprises acheteurs. Certaines coopératives sont victimes de la manipulation de la balance et du prix médiocre proposé par les acheteurs. D'un côté, des membres sont déçus car, bien qu'ils aient reçu la promesse selon laquelle les prix seront bons au sein de la coopérative, ceux-ci n'ont fait que baisser graduellement. D'un autre côté, le pesage des produits a pareillement donné lieu à des disputes. En effet, certaines coopératives ne possèdent pas encore de balance pour peser les récoltes à écouler et ce sont les clients qui apportent leur propre balance, or il y a des clients qui manipulent la balance et cela lèse les agriculteurs.
- Promesses non-tenues par les clients acheteurs en termes de débouchés pour les produits agricoles. Certains membres sont déçus car ils n'ont pas encore obtenu ce qu'ils ont espéré de la coopérative, notamment l'identification de débouchés pour leurs produits. Parfois, au moment où l'on doit écouler les récoltes, il n'y a pas d'acheteurs ; il arrive même que les acheteurs ignorent l'existence des produits. Par conséquent, les membres sont obligés de vendre leurs produits en dehors de l'organisation, mais ils n'arrivent pas à vendre en grande quantité étant donné que la distance qui sépare leurs villages et la ville où écouler les produits est très éloignée.
- Certains membres se plaignent du fait que leur coopérative manque d'appui financier et technique. Ils ont évoqué qu'ils n'ont pas encore bénéficié des formations sur les techniques agricoles. Cela est dû au fait que dans certaines coopératives, ce sont seulement les membres du bureau qui bénéficient des formations données par les techniciens agricoles, et les membres ordinaires se plaignent de l'absence de transmission des acquis de la formation. Les villageois avec qui ils travaillent n'en reçoivent pas et n'ont droit qu'aux prestations des animateurs. A part cela, certains membres ont rapporté que leur coopérative a besoin de matériaux de production (comme les arrosoirs et bêches pour entretenir les jeunes plants).
- Insuffisance du volume des produits commercialisés à cause de la mauvaise saison, des animaux et insectes ravageurs, et de l'insécurité (maladie ou vol des produits dans les champs). Pour un nombre non négligeable de membres, surtout les nouveaux adhérents au sein de l'organisation, la production à écouler sur le marché est encore insuffisante. Il y en a même ceux qui ne procèdent pas encore aux ventes. Par ailleurs, d'autres membres sont confrontés à des problèmes climatiques qui leur empêchent de produire de façon convenable (manque d'eau de pluie, la sécheresse, coup excessif du soleil, etc.). Il y a également les insectes et/ou les troupeaux d'animaux qui ravagent les pousses ; ainsi que l'insécurité des cultures, à savoir les larcins dans les récoltes de vanille par exemple. A part cela, certains membres ont été victimes de vol de leurs produits. Par conséquent, la quantité de produits pouvant être commercialisés régresse.

Conclusion

Ce papier a pour objectif d'effectuer un état des lieux de la cohésion sociale au sein des coopératives agricoles pour le cas de la Région Vavovavy, Districts d'Ifanadiana et de Ranomafana. L'enquête de la perception de la cohésion sociale à travers le mini-baromètre et les groupes de discussion ont permis de détecter les différents aspects de la cohésion sociale déjà vécus par les membres au sein de leur coopérative. Ces formes existantes de la cohésion sociale et de la promotion de la justice se sont manifestées, notamment à travers la solidarité dans la participation aux activités collectives, le soutien mutuel lors des événements spéciaux, le respect mutuel, équité et inclusivité, la participation active des membres aux initiatives communautaires visant le bien-être de tous, la relation généralement bonne avec les administrations publiques, la disposition de capital social des ménages pour leur permettre de réduire les effets des chocs, et l'effort de bien gérer et d'entretenir les ressources communes.

Malgré cela, des problèmes entravant la cohésion sociale apparaissent de temps en temps au sein de ces coopératives agricoles. Il y en a ceux qui sont en lien direct avec la cohésion et la solidarité du groupe mais la plupart sont issus des activités liées aux moyens de subsistance. Division ou mésentente entre les membres en est engendrée, ce qui détériore la cohésion sociale au sein de la communauté et a une répercussion sur les moyens de subsistance des membres.

Ainsi, la cohésion sociale existe déjà et est vécue par les coopératives et prend plusieurs formes de manifestation même si certains membres ne sont pas encore dans le dynamisme de solidarité avec la majorité. Il existe un lien étroit entre la cohésion sociale des membres des coopératives agricoles et leurs activités de subsistance. L'ouverture à ce papier pourrait donc être de voir l'impact de la cohésion sociale sur les activités de subsistance des coopératives.

Bibliographie

- Bernard, P. (2000). La cohésion sociale : critique dialectique d'un quasi-concept [en línea] http://culturescope.ca/ev_fr.php.ID=1637_201&ID2=DO_TOPIC.
- Bijman, J., & Hu, D. (2011). The rise of new farmer cooperatives in China; evidence from Hubei province. *Journal of Rural Cooperation*, 39(2), 99-113.
- Boehnke, K., Berrueto, A., Dragolov, G., & Ocampo Villegas, P. (2019). Are value preferences and social cohesion interconnected? The case of Mexico. *Acta de investigación psicológica*, 9(2), 35-45.
- Botterman, S., Hooghe, M., & Reeskens, T. (2012). 'One size fits all'? An empirical study into the multidimensionality of social cohesion indicators in Belgian local communities. *Urban studies*, 49(1), 185-202.
- Bouchard L. M., Poitras, D., Maurice P., & Gagné, D. (2019). La cohésion sociale comme condition essentielle à la sécurité: définition, composantes et indicateurs. Québec: Institut National de Santé Publique.
- Carron, A. V. (1982). Cohesiveness in sport groups: Interpretations and considerations. *Journal of Sport psychology*, 4(2).
- Dickes, P., & Valentova, M. (2013). Construction, validation and application of the measurement of social cohesion in 47 European countries and regions. *Social Indicators Research*, 113, 827-846.
- Donzelot, J. (2006). Refonder la cohésion sociale. *Esprit* (12), 5-23.
- Dumasari, D., Budi, D., Imam, S., Wayan, D., & Dinda, D. A. (2021). Livelihood Diversification Based On Strengthening Social Cohesion To Empower Landless Peasants. *PEER-REVIEW*.
- Fonseca, X., Lukosch, S., & Brazier, F. (2019). Social cohesion revisited: a new definition and how to characterize it. *Innovation: The European journal of social science research*, 32(2), 231-253.

- Gingras, P., & Carrier, M. (2006). Entre intégration économique et cohésion sociale: les coopératives forestières et le développement régional au Québec. *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, 50(3), 358-375.
- Hao, J., Bijman, J., Gardebroek, C., Heerink, N., Heijman, W., & Huo, X. (2018). Cooperative membership and farmers' choice of marketing channels—Evidence from apple farmers in Shaanxi and Shandong Provinces, China. *Food Policy*, 74, 53-64.
- Harrisson, D. (2012). L'innovation sociale et l'entrepreneur schumpétérien: deux lectures théoriques. *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy* (45).
- Jia, S., & Xu, X. (2021). Community-level social capital and agricultural cooperatives: Evidence from Hebei, China. *Agribusiness*, 37(4), 804-817.
- Liang, Q., & Hendrikse, G. (2013). Core and common members in the genesis of farmer cooperatives in China. *Managerial and Decision Economics*, 34(3-5), 244-257.
- Lode, M. L., Coosemans, T., & Camargo, L. R. (2022). Is social cohesion decisive for energy cooperatives existence? A quantitative analysis. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 43, 173-199.
- Martínez-Martínez, O. A., Rodríguez-Brito, A., & Ramírez-López, A. (2021). The structure of social cohesion: An analysis of its levels and dimensions in Mexico city 1. Paper presented at the Sociological Forum.
- Pagé, M. (2011). Politiques d'intégration et cohésion sociale: Conseil supérieur de la langue française.
- Qadeer, M., & Kumar, S. (2006). Les enclaves ethniques et la cohésion sociale. *Canadian Journal of Urban Research*, 15(2), 1-20.
- Schiefer, D., & Van der Noll, J. (2017). The essentials of social cohesion: A literature review. *Social Indicators Research*, 132, 579-603.
- Sentama, E. (2017). Social cohesion through cooperative contact: A theoretical perspective. *Journal of African Conflicts and Peace Studies*, 3(2), 1.